

Présentation

Avec un effectif de 973 600 agents au 31 janvier 2009, pour la France métropolitaine et les DOM, le personnel rémunéré dans le secteur public sur le budget de l'État par les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur est composé à 67 % de femmes [1]. L'âge moyen est de 42 ans et 11,8 % d'entre eux exercent à temps partiel.

Les 798 700 enseignants (soit 82 %) sont à 97,2 % des agents titulaires. Ces enseignants ont en moyenne 41,7 ans et moins de 10 % exercent à temps partiel. 49,3 % de ces enseignants sont rémunérés sur le programme de l'enseignement scolaire du second degré, 40,2 % sur le programme du premier degré. À partir de janvier 2009, les personnels de l'enseignement supérieur rémunérés sur crédits d'État sont moins nombreux par la suite de la mise en place de la loi LRU et représentent moins de 8 % des enseignants.

Les 21 000 enseignants-stagiaires des établissements de formation sont majoritairement en IUFM dont 13 200 sont rémunérés sur le programme scolaire du premier degré et 7 800 sur celui du second degré.

174 800 personnes assurent des fonctions administratives, techniques, d'éducation, d'encadrement, de surveillance et d'assistance éducative. Elles sont en moyenne plus âgées que les enseignants du scolaire (44,2 ans) et sont beaucoup plus nombreuses à exercer à temps partiel ou incomplet (20,6 %). La proportion de non-titulaires est supérieure à 15 % et est très féminisée (84 %). Ces personnels non enseignants enregistrent encore une forte diminution de leurs effectifs par la fin de prise en charge par le MEN des agents techniques des établissements d'enseignement et par le passage de certains personnels de l'enseignement supérieur sous la gestion directe des établissements autonomes.

Parmi les personnels non titulaires, l'effectif des maîtres d'internat et surveillants d'externat diminue de 40 % par rapport à 2008 mais est compensé par l'accroissement des assistants de vie scolaire pour un gain global supérieur à 10 %.

À ces personnels il faut ajouter, rémunérés sur un autre titre, 62 300 assistants d'éducation et 5 200 assistants pédagogiques.

Source : Fichier de paye, janvier 2009. Ces données sont extraites de l'infocentre "POLCA" (pilotage opérationnel de la LOLF en administration centrale et en académie).

→ Pour en savoir plus

Publications

– Tableaux statistiques, n° 7078.

Définitions

■ **Les personnels.** Personnels titulaires, stagiaires et non-titulaires rémunérés au titre du secteur public des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'après les données du fichier de paye de janvier 2009. Ne figurent pas dans cette page les enseignants du secteur privé ni les personnels de la Recherche.

■ **Les enseignants.** Instituteurs, professeurs des écoles et autres enseignants du premier degré chargés de classe, directeurs d'écoles ; enseignants du second degré y compris les documentalistes et les enseignants affectés aux remplacements et à la suppléance. Ne sont pas inclus les enseignants-stagiaires en IUFM et les élèves-enseignants des ENS. Les enseignants du CNED sont comptabilisés dans chacun des deux niveaux en fonction de leur corps d'appartenance.

■ **Loi LRU.** Loi relative aux libertés et responsabilités des universités. Ne sont plus pris en compte les personnels de l'enseignement supérieur directement rémunérés par certaines universités (20 établissements accédés à des responsabilités et des compétences élargies [RCE]) comme pilotes de la loi LRU. Ils disposent à partir du 1^{er} janvier 2009 de la maîtrise de la totalité de la masse salariale et de leurs emplois.

■ **Les autres personnels.** Personnels administratifs, techniques, d'éducation, d'encadrement, de surveillance et d'assistance éducative. Quel que soit le corps d'origine, ces personnels exercent des fonctions d'inspection, de direction, d'éducation, de surveillance, d'orientation ou sont des personnels administratifs, techniques, de service et de santé (ATSS). Dans cette rubrique sont également comptabilisés certains enseignants exerçant en inspection académique et rectorat et appartenant le plus souvent au programme "soutien" de la politique de l'Éducation nationale.

■ **IUFM et ENS.** Instituts universitaires de formation des maîtres et Écoles normales supérieures.

■ **LOLF.** Loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux Lois de finances, qui remplace l'ordonnance du 2 janvier 1959 qui régissait les finances de l'État. Elle modifie profondément les règles budgétaires et comptables de l'État. Sa mise en place nous a contraints à une classification différente de celle utilisée dans les versions antérieures à l'année 2006.

La LOLF se décline en missions, programmes et actions. Un programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions relevant d'un même ministère.

[1] Personnels de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, janvier 2009
(France métropolitaine + DOM)

	Enseignants			Autres personnels			Total		
	Titulaires	Non-titulaires	Total	Titulaires	Non-titulaires	Total	Titulaires	Non-titulaires	Total
Enseignement du premier degré (1)	321 443	296	321 739	1 842	6	1 848	323 285	302	323 587
Âge moyen	40,1	33,9	40,1	50,8	42,0	50,8	40,2	34,1	40,2
% de femmes	81,3	77,7	81,3	45,7	66,7	45,7	81,1	77,5	81,1
% temps partiel	11,7	13,2	11,7	1,2	0,0	1,2	11,6	12,9	11,6
Enseignement du second degré (1)	377 603	16 257	393 860	57 658	3 023	60 681	435 261	19 280	454 541
Âge moyen	43,2	39,3	43,1	47,7	40,1	47,3	43,8	39,5	43,6
% de femmes	57,7	53,4	57,5	70,3	88,4	71,2	59,3	58,3	59,3
% temps partiel	9,6	22,0	10,1	10,4	26,4	11,2	9,7	22,7	10,2
Stagiaires des établissements de formation	20 995	7	21 002	81	-	81	21 076	7	21 083
Âge moyen	26,7	33,7	26,7	30,9		30,9	26,7	33,7	26,7
% de femmes	75,7	85,7	75,7	82,7		82,7	75,7	85,7	75,7
% temps partiel	0,1	-	0,1	0,0		0,0	0,1	-	0,1
Enseignement du supérieur et IUFM (2)	56 416	5 725	62 141	42 714	3 731	46 445	99 130	9 456	108 586
Âge moyen	46,2	39,0	45,5	43,8	36,8	43,3	45,2	38,1	44,6
% de femmes	37,0	38,5	37,1	60,4	66,3	60,9	47,1	49,5	47,3
% temps partiel	1,9	2,6	1,9	13,3	16,4	13,5	6,8	8,1	6,9
Programme soutien (sans administration centrale)	-	-	-	19 904	2 326	22 230	19 904	2 326	22 230
Âge moyen				46,3	38,7	45,5	46,3	38,7	45,5
% de femmes				75,9	79,8	76,3	75,9	79,8	76,3
% temps partiel				19,8	16,0	19,4	19,8	16,0	19,4
Programme vie de l'élève	-	-	-	22 790	17 468	40 258	22 790	17 468	40 258
Âge moyen				44,2	32,9	39,3	44,2	32,9	39,3
% de femmes				81,5	87,9	84,3	81,5	87,9	84,3
% temps partiel				21,2	77,0	45,4	21,2	77,0	45,4
Administration centrale	-	-	-	3 029	267	3 296	3 029	267	3 296
Âge moyen				50,0	44,1	49,5	50,0	44,1	49,5
% de femmes				63,1	59,9	62,8	63,1	59,9	62,8
% temps partiel				9,5	9,4	9,5	9,5	9,4	9,5
Total personnel du secteur public	776 457	22 285	798 742	148 018	26 821	174 839	924 475	49 106	973 581
Âge moyen	41,7	39,2	41,7	45,9	34,9	44,2	42,4	36,8	42,1
% de femmes	66,4	49,9	66,0	69,5	84,0	71,7	66,9	68,5	67,0
% temps partiel	9,6	16,9	9,8	14,0	56,9	20,6	10,3	38,7	11,8

(1) Y compris enseignants du CNED.

(2) Sont recensés avec les non-titulaires les professeurs et maîtres de conférences associés.